

Tu as été retenue pour participer à la détection des jeunes nées en 2005/06 (-13ans).
Le stage aura lieu le **Lundi 16 Avril 2018 à Millau**.
(Gymnase Puit de Calès).

Tous les entraîneurs de votre catégorie sont invités à participer à cette journée.
Rapprochez-vous d'eux pour organiser les déplacements.

Programme de la journée du Lundi 16 Avril 2018:

Pour les benjamines filles 2005/06 (-13ans):

- 09H00 : départ possible d'Onet le château (parking du bowling à Onet le château)
- 10H00 : accueil et séance d'entraînement des sélectionnées au gymnase du Puit de Calès
- 12H00 : fin de la séance d'entraînement des sélectionnées au gymnase
- 13H00 : début des oppositions
- 15H00 : fin des oppositions et du stage
- 16H00 : Retour à Onet le château (parking du bowling à Onet le château)

Des groupes élargis sont convoqués à cette date. Les jeunes nées en 2005 et certaines 2006 sont conviées afin de préparer au mieux les équipes à la participation aux finales régionales du week-end du 2/3 Juin 2018 à Toulouse. Pour celles qui souhaitent s'inscrire pour le déplacement mutualisé, renseignez le lien suivant :

[Fichier transport à renseigner en ligne](#)

Tu dois impérativement te munir : **d'un pique-nique, d'un ballon, d'affaires pour les moments de pratique, d'une gourde et de tes affaires de douche** (comme prévu lors des séances d'entraînements...). **Ainsi que de l'autorisation parentale ci-dessous.** Tu dois prévenir en cas d'indisponibilité au plus vite à 6112000.hlange@ffhandball.net ou au 06 78 97 66 58. Des informations supplémentaires sont disponibles sur <http://www.cd12handball.fr/>.

A bientôt, salutations sportives.

Hoel LANGE
Service civique du comité
Port: 06-78-97-66-58
Mail: 6112000.hlange@ffhandball.net

AUTORISATION PARENTALE : (à présenter le jour même au responsable du stage)

Je soussigné,
Responsable du (de la) jeunené(e) le

Autorise / N'autorise pas mon enfant à participer au stage départemental de la sélection né(e)s en 2005/2006,
le __ / __ / 2018 à

J'autorise le responsable du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de l'enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale, y compris éventuellement l'hospitalisation.

Je m'engage à reverser au comité, le montant des dépenses engagées par le comité pour l'intervention. Par ailleurs, toute utilisation d'images ou de photos sera autorisée dans le cadre des actions du comité.

Signature :